Envoyé en préfecture le 23/11/2026
Reçu en préfecture le 23/11/2026
Publié le
ID : 029-212900278-20261119-2026_11_106-DE

CHÂTEAUNEUF-DU-FAOU
KASTELL-NEVEZ-AR-FAOU

COMMUNE DE CHATEAUNEUF-DU-FAOU

CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-six, le dix-neuf novembre à dix-neuf heures (**19 novembre 2026** à 19 h 00), le Conseil municipal de la commune de CHATEAUNEUF-DU-FAOU, dûment convoqué le 13 novembre 2026, s'est réuni en session ordinaire, à la salle Ar Sterenn, sous la présidence de Monsieur Tugdual BRABAN, Maire.
La convocation a été affichée en Mairie le 13 novembre 2026.

Etaient présents : BRABAN Tugdual, DEROUT Nathalie, LALLOUET Michèle, LEVENEZ Jacques, GARNIER Fabienne, NOEL Bernard, PERON Liza, L'HARIDON Lionel, TOULANCOAT Anthony, CHAMINAND Frédéric, COSQUER Marième, LE SANN Renan, CARRIOU Cyrielle, GOARNISSON Mathieu, CADUDAL Elodie, RIOU Yvon, CORBEL Sabrina, GRISON Tristan, HANQUIER Fabienne, THELLIEZ Nicole, MARQUE Michel.

Étaient absents excusés : DELAPORTE David, LAMBOLEY Annick, DUFOUR Gwénaëlle, FERELLEC Christophe, CORRE Marion, GLEVAREC Frédéric.

Étaient absents : /

Nombre de conseillers en exercice : 27

Nombre de conseillers présents : 21

Pouvoirs :
DELAPORTE David donne pouvoir à BRABAN Tugdual,
LAMBOLEY Annick donne pouvoir à LALLOUET Michèle,
DUFOUR Gwénaëlle donne pouvoir à PERON Liza,
FERELLEC Christophe donne pouvoir à LE SANN Renan,
CORRE Marion donne pouvoir à DEROUT Nathalie.

Secrétaire de séance : NOEL Bernard.

Était également présente : GUYAVARCH Isabelle (Directrice Générale des Services).

N° 2026-11-106 : Budget principal : décision modificative n°1

Rapporteur : LALLOUET Michèle

Le budget de la commune a été adopté par délibération n°2026-02-012 du 11 février 2026.

Afin de régler les mandats jusqu'à la fin de l'année, les inscriptions budgétaires suivantes sont nécessaires :

Envoyé en préfecture le 23/11/2026
Reçu en préfecture le 23/11/2026
Publié le
ID : 029-212900278-20261119-2026_11_106-DE

- En section de fonctionnement, ajustement des crédits pour les chapitres 011- charges courantes et 014- atténuations de service ;
- En section d'investissement, réintégration de frais d'études.

Section de fonctionnement			
Dépenses		**Recettes**	
Libellé	**Montant**	**Libellé**	**Montant**
6156- Maintenance	20 000 €	73111- Contributions directes	46 000 €
61551-Entretien et réparation sur matériels roulant	30 000 €		
68111- Amortissements	10 000 €	7815- Reprise sur provisions	24 000 €
014- Atténuation de service	10 000 €		
TOTAL	**70 000 €**	**TOTAL**	**70 000 €**

Section d'investissement			
Dépenses		**Recettes**	
Libellé	**Montant**	**Libellé**	**Montant**
001- Déficit d'investissement	+ 1 211.95 €	10222- FCTVA	-10 000 €
		28188- Amortissements	10 000 €
TOTAL	**1 211.95 €**	**TOTAL**	**0.00 €**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal valide cette décision modificative.

Vote	
Pour	26
Contre	
Abstention	

Le Secrétaire de séance,
NOEL Bernard

Le Maire,
BRABAN Tugdual

MAIRIE DE CHÂTEAUNEUF-DU-FAOU (Finistère)